Appel à projets en faveur des 11-25 ans : Projets Jeunes 76

Mise à jour : Il y a 1 an

Nature et objectif de l'aide

Cette aide a pour vocation à soutenir les projets mis en œuvre par des Seino-Marins âgés de 11 à 25 ans. Elle est portée par La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), la Caisse des Allocations Familiales (CAF) et le Conseil Départemental et de Seine Maritime.
Elle vise à :
- Favoriser l'engagement des jeunes dans une démarche de projet.
- Encourager et accompagner la prise d'initiatives citoyennes.

Bénéficiaires

Les associations de type loi 1901 et les Juniors Associations dont le siège est en Seine-Maritime.

Critères utilisés dans le cadre de l'examen de la demande (qualitatifs et quantitatifs)

Chaque dossier fera l'objet, avant d'être présenté à la commission permanente, d'un examen préalable dans le cadre d'une commission des financeurs (DSDEN, CAF et Conseil Départemental) qui permettra d'apprécier son intérêt en fonction du règlement ci-joint et des critères suivants :
- Le projet présenté sera en lien avec les thématiques suivantes : démocratie participative, mobilité et échanges internationaux, culture, environnement, solidarité, projets humanitaires, lutte contre l'exclusion et les discriminations, le numérique, sport, santé, valeurs de la république…
- Le projet sera initié par un groupe de jeunes ou permettra leur implication dans ses différentes phases (élaboration, mise en œuvre et évaluation)
Des rencontres seront organisées avec les groupes de jeunes afin de leur proposer de présenter et de valoriser leur projet.
Un bilan permettra d'évoquer les perspectives de ce projet.

Taux d'intervention Cumul Modalités d'attribution et de versement

Les montants des subventions seront attribués en fonction de la qualité des projets présentés et de leur adéquation avec les objectifs visés.
Les porteurs de projets s'engagent à :
- Communiquer les pièces justificatives complémentaires qui seront demandées à la suite de la commission des financeurs
- Informer de tout changement de nature à modifier les activités et le projet présenté dans le dossier de candidature
- Transmettre un bilan du projet (pédagogique et financier) et participer à une évaluation
- Mentionner la participation de la DSDEN, du Conseil Départemental et de la CAF de Seine Maritime en faisant figurer les logos des 3 institutions lors des actions ou manifestations donnant lieu à l'édition de supports de communication
- Participer à la valorisation de leur action dans le cadre de manifestations ou de communications organisées par la DSDEN, la CAF et le Département de Seine Maritime.

Pièces à fournir au dépôt du dossier

Appel à projets en faveur des 11-25 ans : Projets Jeunes 76

Mise à jour : Il y a 1 an

· Le formulaire de demande d'aide ;
· Le projet détaillé ;
· Un budget prévisionnel faisant apparaître l'ensemble des cofinancements ;
· Un document de motivation (lettre, vidéo…)
· Les statuts de l'association ;
· Le récépissé de déclaration de création ou de modification de l'association en Préfecture;
. Le numéro SIRET de l'association,
· Le RIB,
· Le bilan du précédent projet financé.

Direction de référence

Direction de la jeunesse, des sports et de la coopération internationale

Service jeunesse – Johan Maurcot 02.35.52.64.37 / Elodie Aulagne 02 35 52 64 36
projetjeunes76@seinemaritime.fr